



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2022

Nombre

De conseillers
en exercice : 11
De présents : 11
De votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : Mrs. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, BUQUET Christian, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PIGACHE Romuald, Mmes DUBRULLE Perrine, DUBOIS Gaëlle, PAYEN Odile, SZYMANEK Sandra

Secrétaire : M.LALY Olivier

2022/06

OBJET :

**Remboursement Arrhes
salle des fêtes**

Madame HERBET Isabelle, demeurant 44C rue Pasteur à Thumerie avait réservé la salle des fêtes pour un mariage le weekend du 17 avril 2021 puis le 2 avril 2022. Suite aux périodes de fermeture de la salle des Fêtes dues au covid et à l'annulation du mariage, Madame HERBET souhaite annuler sa location du 2 avril 2022 et demande le remboursement des arrhes versées, soit la somme de 275€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide:

- DE REMBOURSER à madame HERBET les arrhes qu'elle a versés pour la location de la salle des fêtes, soit la somme de 275€.

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 23 février 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17 février 2022

Le Maire,
Julien BELLENGIER

Pour extrait conforme,

le maire, Julien BELLENGIER